

Notions élémentaires sur la liberté [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

séance du matin, régna parmi les convives, au sein de cette grande réunion de frères, heureux d'échanger leurs sentiments, de rappeler d'anciens souvenirs, de s'encourager pour les combats de l'avenir, heureux de se sentir tous le cœur plein d'amour pour ce qu'il y a de plus grand et de plus saint : Dieu, la Patrie, l'Eglise, la Famille, l'Enfance.

Nous ne parlerons pas des nombreux et magnifiques toasts qui ont été prononcés à la fin du banquet. Les vifs applaudissements d'un auditoire choisi prouvent, mieux que tout ce que nous pourrions dire, que les orateurs se sont inspirés de grandes et saintes pensées, qu'ils ont salué ce que les cœurs vraiment chrétiens aiment et ce que les âmes nobles saluent.

Espérons, pour le bien de notre cher canton de Fribourg, que la divine Providence accordera encore à notre modeste association des jours aussi beaux que celui que nous avons passé à Bulle.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans redire à la députation du Valais et au représentant du Jura bernois combien leur présence nous a réjouis et combien leurs paroles nous ont touchés. Puissent-ils chaque année venir rehausser nos assemblées de leur présence et nous apporter, avec le charme de leurs discours, leur cœur sympathique et l'exemple de leur indomptable courage!



NOTIONS ELEMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.

— SUITE. —

CHAPITRE XII.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(Suite et fin).

Pour montrer les ravages que la mauvaise presse fait au sein des populations, nous citerons divers traits qui se réfèrent à la France, mais qui sont à plus forte raison applicables à la Suisse.

Il y a une vingtaine d'années le ministre de l'intérieur de ce temps-là s'avisa d'ouvrir une enquête pour savoir au juste quelle était la qualité des produits intellectuels débités dans le pays par le moyen du colportage. Une commission nommée à cet effet procéda aux plus minutieuses recherches, et le résultat de ses travaux, ce fut la découverte que voici : sur neuf millions de volumes environ dont se composait la marchandise littéraire alors en circu-

lation, les huit neuvièmes, c'est-à-dire huit millions, appartenaient à la catégorie des livres plus ou moins immoraux (1).

Quelques années plus tard, en 1866, le ministre de l'instruction publique invitait les préfets de tous les départements à lui faire connaître quels étaient les livres qui, étalés dans les foires ou offerts par les colporteurs, avaient le plus de vogue dans les campagnes. Les réponses adressées par les préfets se résumaient à peu près dans les termes suivants :

« Dans la classe ouvrière, écrivait l'un d'eux, on lit de mauvais romans et des livres souvent immoraux, que les colporteurs trouvent moyen de faire échapper à l'estampille. »

« Les classes ouvrières, disait un autre, n'ont rien à gagner par les lectures qu'elles préfèrent. C'est un cercle vicieux ; les colporteurs ont dans leurs balles les livres qu'on leur demande de préférence. On ne lit guère que Alexandre Dumas, Pigault-Lebrun, Paul de Kock, Eugène Sue, les petits journaux à 5 centimes. »

Un troisième citait parmi les livres qui ont le plus de débit les *Œuvres de Piron* et une foule de petits ouvrages dont les titres alléchaient les curiosités malsaines et les passions dépravées. Le lecteur nous dispensera de reproduire ici ces listes scandaleuses.

Une publication catholique constatait naguère le fait suivant : « En une seule semaine, une somme de trente-sept mille francs a été dépensée pour jeter dans l'ouest de la France une masse de brochures infâmes (2). »

Quelle est l'unique littérature dont on se repaîsse aujourd'hui ? N'est-ce pas les romans ? Or, voici ce qu'en pense un écrivain nullement suspect de pruderie, M. de Mazade :

« Ceux qui pensent qu'une société peut défendre ses mœurs en livrant son imagination et rester honnête dans ses actes en laissant pervertir ses idées et ses goûts, ceux-là ne savent pas ce qu'il y a de puissance dans cette propagande assidue, subtile, implacable des mauvaises lectures et de toutes les surexcitations de l'esprit s'étendant jusqu'aux derniers confins de la vie sociale, pénétrant jusque dans l'intimité du foyer. Bientôt la tête s'exalte, les sens fouettés se révoltent à leur tour et applaudissent secrètement... Alors on s'éprend d'un amour étrange pour toutes ces créations impossibles accumulées par un art insinuant et corrupteur. On cherche à se modeler sur ces personnages de la fiction, dont on commence par imiter le langage avant d'arriver à imiter leurs mœurs (3). »

Un écrivain très-versé dans les études sociales, M. Louis Reybaud, caractérise avec non moins de sévérité les tendances et les effets de la littérature d'imagination : « Les émotions violentes, dit-il, les passions échevelées, les sentiments impossibles, les im-

(1) *Moniteur universel*, 8 août 1853.

(2) *Bulletin de l'œuvre des Campagnes*, mai 1874.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1857.

précations, les blasphèmes, entrent pour beaucoup dans l'art d'écrire, tel qu'on le comprend aujourd'hui.... Il n'est sorte de corruption souterraine et d'obscénité mystérieuse dont le roman ne se fasse pas l'écho.... Qui peut dire où s'arrêtera cette étude des existences exceptionnelles, cette excursion dans les repaires du vol et de l'assassinat. Comme le meurtrier y devient intéressant ! Comme la prostituée y gagne du terrain dans l'opinion ! Le roman a si bien fait que ces deux figures n'inspirent plus ni éloignement ni répugnance (1). »

Nous arrêtons là ces citations, dont il serait facile d'allonger la liste. Ainsi que nous l'avons dit, la Suisse n'est pas mieux partagée que la France, sous le rapport de la littérature et des lectures populaires. Si nous voulions compulsier les catalogues des cabinets de lecture ou les publications qui partent de Genève, de Berne ou de Zurich, quelles infamies nous aurions à révéler !

Arrêtons-nous là et concluons.

Tous les catholiques doivent admirer la sagesse de l'Eglise qui, par l'organe infallible du Souverain-Pontife, a dénoncé cette plaie, « cette effrayante contagion de tant de livres, de libelles et journaux empestés, par lesquels les hommes ennemis s'efforcent de répandre partout les plus monstrueuses opinions et les plus pernicieuses erreurs, d'infecter les esprits et les cœurs, de dépraver et corrompre les mœurs, de confondre les notions de tous les droits divins et humains, d'ébranler, autant qu'il est en leur pouvoir, les fondements de notre très-sainte religion, aussi bien que de la société civile elle-même (2). »

Il ne peut dépendre de nous d'arrêter ce torrent d'impiété, de blasphème et de libertinage qui se répand sur la société par la presse ; mais ce que nous pouvons faire, et ce que nous devons, c'est de nous abstenir avec soin de la lecture des journaux mauvais et des livres coupables. C'est aussi le devoir des pères de famille vis-à-vis de leurs enfants, des maîtres vis-à-vis de leurs domestiques, des instituteurs vis-à-vis de leurs élèves, d'empêcher toute lecture mauvaise et de faire immédiatement disparaître tout journal ou tout livre dangereux qui pénétrerait dans la maison ou dans l'école. Agir autrement, tolérer les mauvaises lectures, c'est se préparer de cruels déboires pour l'avenir et coopérer par sa négligence à la corruption des esprits et des cœurs.

Enfin, s'il se trouve dans une commune un homme assez coupable pour faire circuler des journaux ou des livres de perversion, il est du devoir de tous les honnêtes gens de fuir cet empoisonneur des âmes, mille fois plus criminel que s'il répandait les poisons qui tuent le corps.

(1) Etudes sur les réformateurs contemporains ou socialistes modernes, par L. Reybaud.

(2) Encyclique *Quanta Cura*, du 8 décembre 1864.